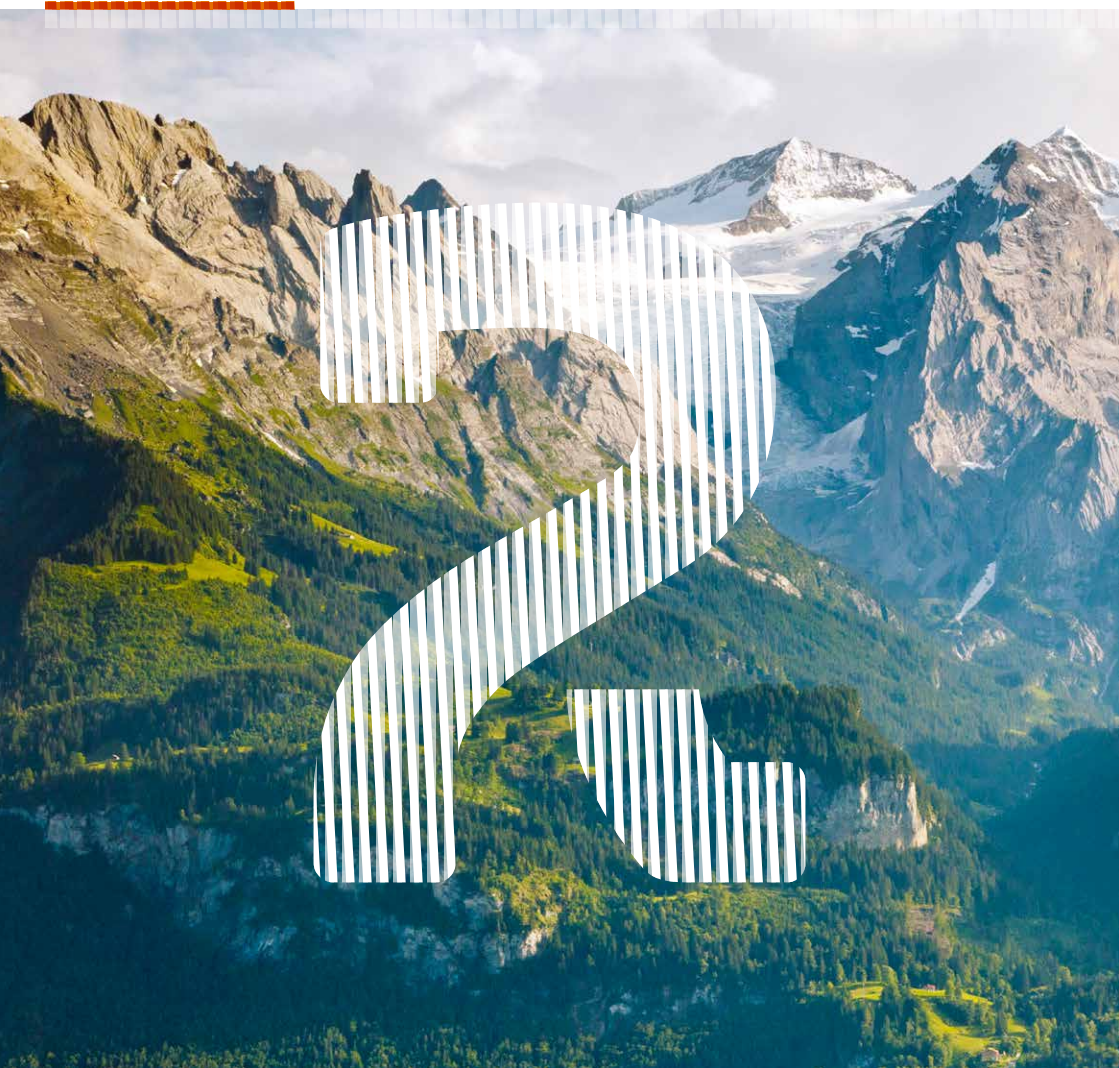


INFO REVOR

2017




PROCÉDER AUX CHANGEMENTS DE MANIÈRE RESPONSABLE

Les bas taux d'intérêt, les faibles perspectives de rendement et l'augmentation de l'espérance de vie constituent des défis pour toutes les caisses de pension. Des taux de conversion trop élevés entraînent des pertes de rentes ; l'équilibre financier doit impérativement être rétabli.

Tel que déjà communiqué à plusieurs reprises, le REVOR Fondation collective a donc décidé une diminution de l'intérêt technique pour 2017 et du taux de conversion pour 2018 – tout comme de nombreuses autres caisses de pension. Les concurrents qui hésitent encore devront suivre. Nous pensons être sur la bonne voie, également en raison du refus de la réforme « Prévoyance vieillesse 2020 ». Merci de votre confiance !

La direction



Carl von Heeren

Laura Schlumpf / Raphael Rutschi

CHF 192.-

031 310 58 85

6.18 %

INFO REVOR

2017

1/ CONSEIL DE FONDATION CONSTITUÉ

Le Conseil de fondation nouvellement élu au printemps 2017 a pris ses fonctions. Tous les candidats et candidates proposés ont été élus ou réélus tacitement pour le mandat actuel jusqu'en 2021.

L'organe composé de manière paritaire a déterminé sa nouvelle composition le 14.09.2017. Carl von Heeren a été élu président, Pia Wiese-Giger vice-présidente. Tous deux font également partie de la nouvelle commission de placement présidée par Simon Graa.

Vous trouverez tous les représentants des employeurs et des salariés au Conseil de fondation sous

www.revor.swiss/famille

2/ RENFORCEMENT DE L'ÉQUIPE

Laura Schlumpf renforce à partir de 01.12.2017 la gestion de la prévoyance de REVOR Fondation collective. A l'avenir, plusieurs collaborateurs géreront en même temps les assurés actifs et les bénéficiaires de prestations de risque. Les assurés, entreprises affiliées, courtiers et intermédiaires ainsi que les banques auront alors le même interlocuteur.

Laura Schlumpf et Claudia Pantano travaillent déjà dans cette constellation, d'autres collaborateurs suivront.

Raphael Rutschi a assumé la fonction de responsable suppléant comptabilité REVOR.

3/ PRESTATIONS/ COÛTS ACTUELS

Les certificats de prévoyance mentionnent dès le 01.01.2018 le nouveau taux de conversion enveloppant de 5 % à partir de l'âge 65.

Si la rente minimum légale est plus élevée, elle sera alors versée. Le Conseil de fondation a fixé le taux d'intérêt pour l'avoir vieillesse à 1%. L'information « Points importants concernant le traitement de fin d'année » contient d'autres nouveautés.

Les frais administratifs pour REVOR INVEST avec encaissement des contributions par le système de recouvrement direct (LSV) diminuent au 01.01.2018 à CHF 192.- (+ CHF 24.- sans LSV).

Pour les affiliations dans le COMPTE REVOR, ils restent stables à CHF 300.- (+ CHF 24.- sans LSV).

4/ OPTIMISATION DU SUIVI DE LA CLIENTÈLE

REVOR Fondation collective a renforcé le suivi de la clientèle. Suite à une décision du Conseil de fondation, les conseillers responsables de la clientèle établissent plus fréquemment un dialogue direct sur place – un gain important pour les clients et REVOR Fondation collective.

Lors des visites de clients, les conseillers peuvent répondre directement et personnellement à toutes les questions – par exemple concernant le taux de conversion, le plan de prévoyance dans l'entreprise, REVOR INVEST ou le COMPTE REVOR. Pour développer le service élargi, les partenaires de distribution REVOR sont davantage intégrés dans le suivi de la clientèle.

Les rendez-vous avec un représentant REVOR peuvent être obtenus au numéro

031 310 58 85

5/ REVOR INVEST DÉBUTE DE MANIÈRE POSITIVE

Le premier semestre de la nouvelle solution de placement REVOR INVEST a été couronné de succès. Le portefeuille composé de mandats mixtes de la Hypothekbank Lenzburg AG et de la Clientis Zürcher Regionalbank a généré un rendement très positif de 4,51 %. Au 30.09.2017, REVOR INVEST a même réalisé un rendement de 6,18 %.

REVOR INVEST est le produit de prévoyance de REVOR Fondation collective qui se base sur le marché financier. Les investissements sont effectués en collaboration avec des banques partenaires expérimentées et qualifiées, conformément aux instructions du Conseil de fondation et de la commission de placement.

REVOR Fondation collective
Gutenbergstrasse 48
3011 Berne
031 310 58 85
info@revor.swiss
www.revor.swiss